

Interview de Jacques Santer: l'opposition britannique à la candidature de Jean-Luc Dehaene (Sanem, 3 mai 2006)

Source: Interview de Jacques Santer / JACQUES SANTER, Étienne Deschamps, prise de vue : François Fabert.- Sanem: CVCE [Prod.], 03.05.2006. CVCE, Sanem. - VIDEO (00:03:30, Couleur, Son original).

Copyright: Transcription CVCE.EU by UNI.LU

Tous droits de reproduction, de communication au public, d'adaptation, de distribution ou de rediffusion, via Internet, un réseau interne ou tout autre moyen, strictement réservés pour tous pays.

Consultez l'avertissement juridique et les conditions d'utilisation du site.

URL:

http://www.cvce.eu/obj/interview_de_jacques_santer_l_opposition_britannique_a_l_a_candidature_de_jean_luc_dehaene_sanem_3_mai_2006-fr-2d18ef3d-0072-478f-8493-c08ddd9c1194.html



Date de dernière mise à jour: 04/07/2016

Interview de Jacques Santer: l'opposition britannique à la candidature de Jean-Luc Dehaene (Sanem, 3 mai 2006)

[Étienne Deschamps] Comment expliquez-vous aujourd'hui l'opposition des Britanniques – je pense bien sûr au Premier ministre John Major – à la nomination du Premier ministre belge de l'époque, Jean-Luc Dehaene, à la présidence de la Commission européenne, quand il s'agissait de succéder à Jacques Delors?

[Jacques Santer] C'est difficile à dire, d'ailleurs beaucoup de mes collègues à l'époque, notamment le chancelier Helmut Kohl, ne se sont pas encore expliqués l'opposition de monsieur Major à la candidature de Jean-Luc Dehaene. Vous savez, à l'époque il y avait en fait deux candidatures beneluxiennes et une candidature britannique. Celle de Brittan, et d'un autre côté, du côté beneluxien, encore celle de Ruud Lubbers, le Premier ministre néerlandais, qui passait beaucoup plus pour être un atlantiste. Peut-être est-ce que c'était ça l'attitude de John Major, qui voulait peut-être pousser la candidature de Ruud Lubbers contre celle de Dehaene. Mais c'était très difficile à expliquer. Une des raisons qui a toujours été évoquée, également dans nos discussions, c'était que Major voulait bien démontrer vis-à-vis de son opinion publique nationale que l'Angleterre avait son mot à dire et que le premier candidat ne passait pas. D'ailleurs, ils avaient fait la même procédure, lors de la désignation de Jacques Delors, n'est-ce pas. Jacques Delors est passé également seulement en deuxième position, le premier c'était monsieur Cheysson et qui a été répudié, ou rejeté en quelque sorte, par Margaret Thatcher à l'époque. Donc par après, il y avait Jacques Delors. Donc c'est peut-être cela. Il y a peut-être cette autre considération: donc Ruud Lubbers était plus atlantiste que Dehaene. Bon, c'est très difficile à dire, à expliquer ce vote britannique, parce que en fait moi-même lorsque j'ai succédé à Dehaene, je suis du même parti, nous sommes démocrates-chrétiens, nous avons la même conception de la construction communautaire européenne, donc de ce côté-là, il n'y a aucune distinction à faire entre les deux candidats. D'ailleurs, on reviendra peut-être là-dessus ultérieurement. Ce qui ne m'a pas porté bonheur par après. Mais c'est difficile à expliquer. En tout cas, lorsque j'ai interpellé également le chancelier Kohl, lorsqu'il m'avait demandé de prendre la tête de la Commission, je lui ai demandé également à ce moment-là: «Mais écoutez, est-ce qu'il n'y a pas un nouveau veto britannique contre ma personne, étant donné que je ne vois pas la différence politique entre Dehaene et moi-même?» Alors la réponse à l'époque de Kohl était très claire: Major ne peut pas faire deux fois un veto. C'était ça sa réponse. Mais sans explications quant au fond de son rejet de la candidature de Dehaene.